

CNIPT



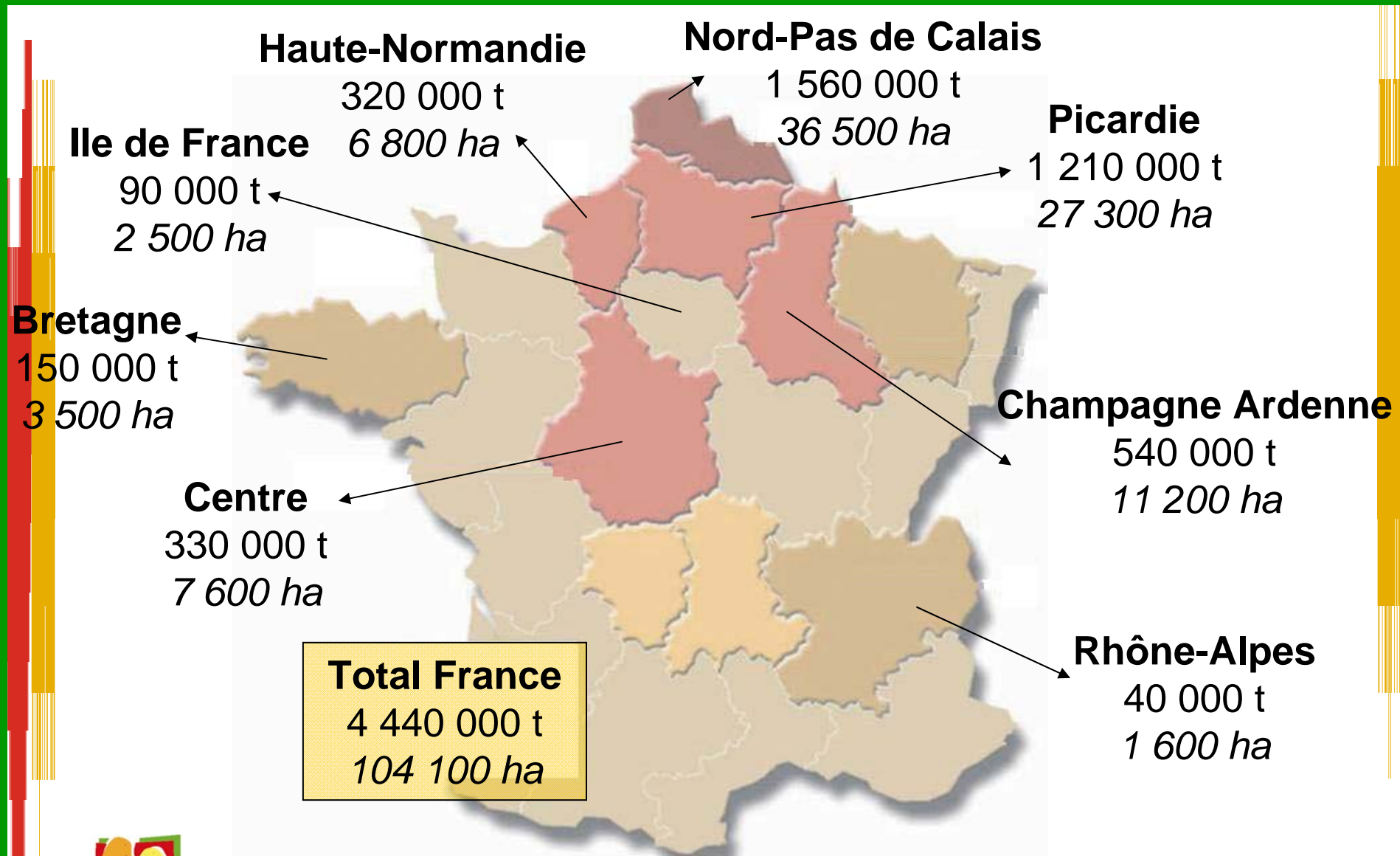
Comité National Interprofessionnel de la pomme de terre

Les différentes productions

- Le plant (Bretagne, Normandie, Nord, Ardennes, Loiret)
 - 15.000 ha, 300.000 tonnes (stable)
- La primeur (Bretagne, Normandie, Sud, Iles)
 - 10.000 ha, 300.000 tonnes (en baisse)
- Les féculières (Nord et Picardie)
 - 30.000 ha, 1.200.000 tonnes (stable)
- La conservation (France entière)
 - 105.000 ha, 4.300.000 tonnes (en hausse)
- ***Total: 160.000 ha, 6.100.000 tonnes***



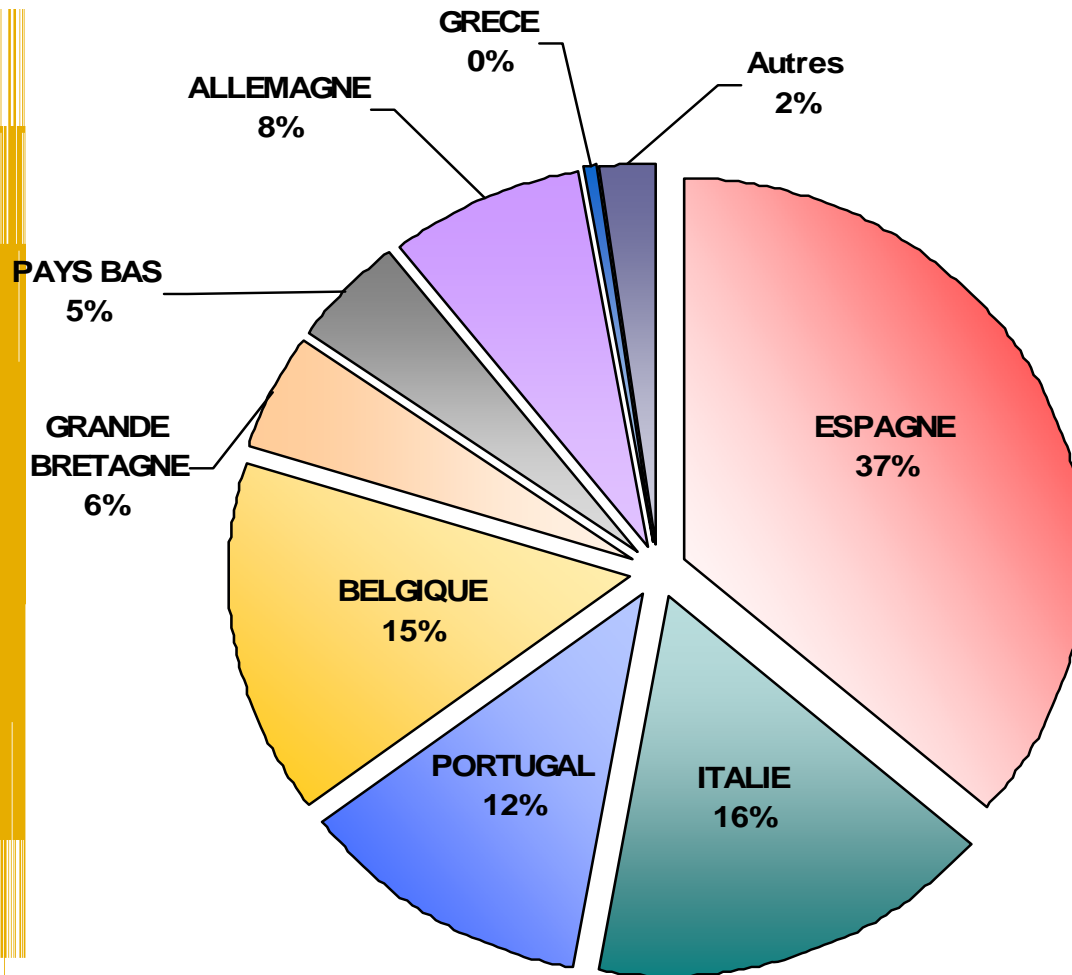
PRODUCTION FRANÇAISE 2006



Comité National Interprofessionnel de la pomme de terre

Sources: enquêtes UNPT/CNIPT, SCEES

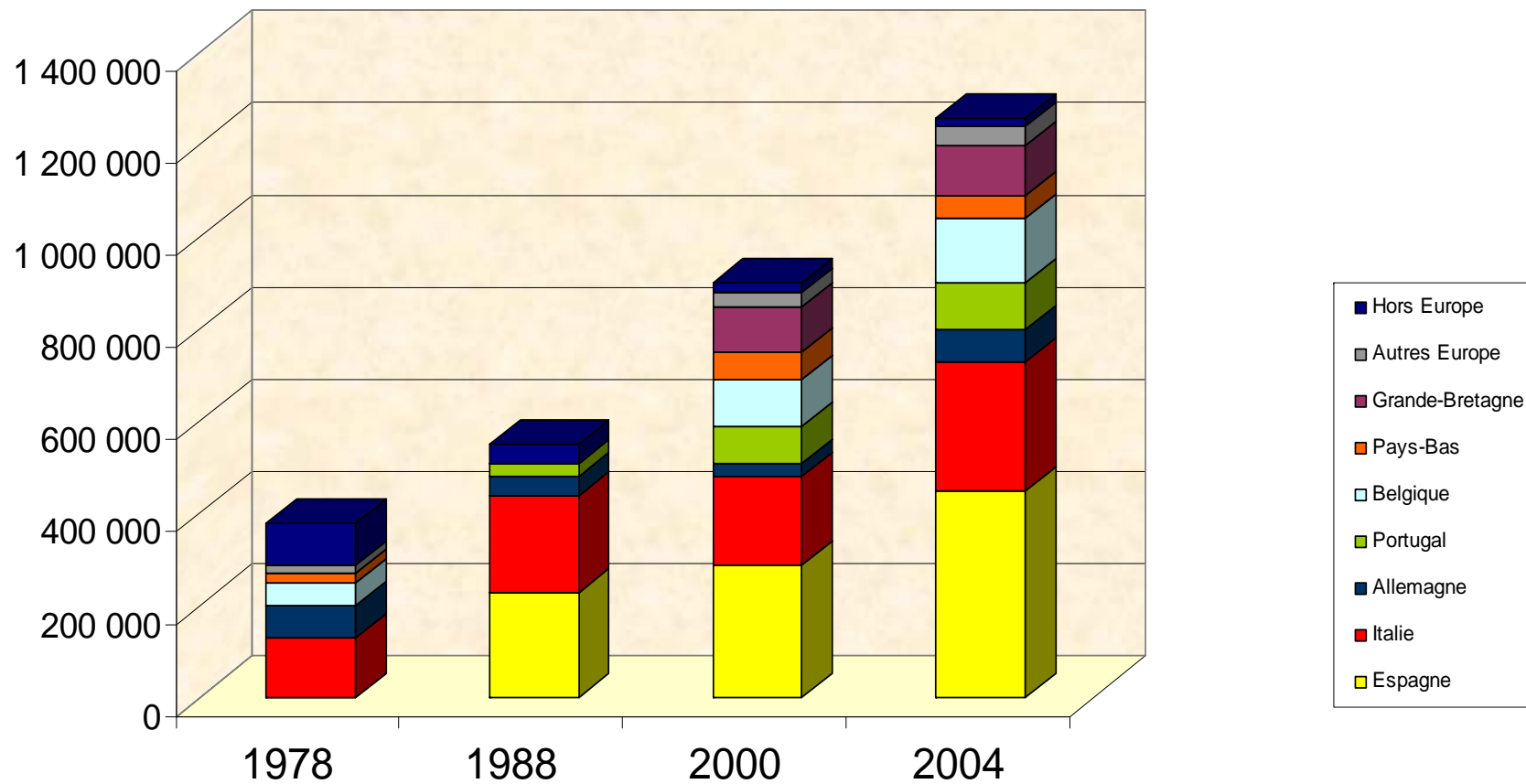
DESTINATION DES EXPORTATIONS



- Espagne, Italie et Portugal ont été les premiers débouchés
- Peu d'évolution depuis ces dernières années

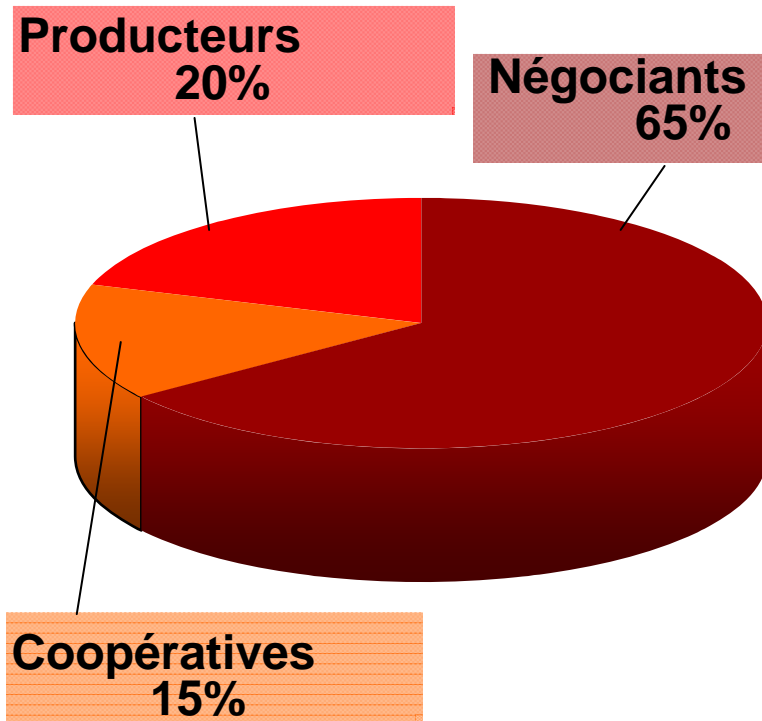


Exportations par destination

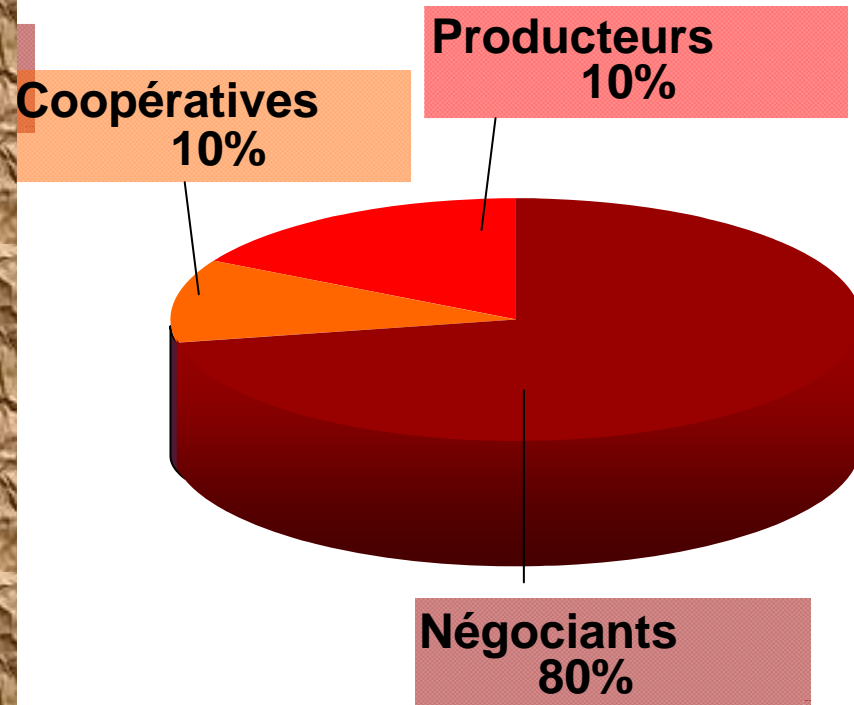


Les opérateurs commerciaux

1980



2005



LE ROLE ET LES MISSIONS DU CNIPT



Comité National Interprofessionnel de la pomme de terre

Le CNIPT

- Organisation interprofessionnelle reconnue par les pouvoirs publics pour la pomme de terre de consommation
- Financée par des cotisations obligatoires
- Missions essentielles:
 - Amélioration et contrôle de la qualité
 - Communication générique
 - Information des professionnels
 - Animation de la vie interprofessionnelle



La composition du CNIPT

- Collège production
 - UNPT (producteurs)
 - FELCOOP (coopératives)
- Collège commerce
 - FEDEPOM (négociants)
 - UNFD (détaillants)
 - FCD (distribution hors indépendants)



Les missions du CNIPT

- Le CNIPT s'est donné les missions stratégiques suivantes:
 - Développer la consommation de pommes de terre fraîches
 - Valoriser la production française de pommes de terre
 - Favoriser la rentabilité des exploitations et des entreprises



QUALITE ET BONNES PRATIQUES



Comité National Interprofessionnel de la pomme de terre

La technique pour toujours plus de maîtrise de la qualité

Le CNIPT finance les travaux de l'Institut technique de la pomme de terre, branche d'Arvalis, institut des grandes cultures, en particulier pour:

- **L'évaluation variétale** sur les plans agronomiques, culinaires et technologiques
- **L'innovation** en diagnostics et en méthodes d'analyse et de mesure...
- L'adaptation de **guides de bonnes pratiques** et l'établissement de **normes techniques**



Bonnes Pratiques de production : l'intégration de nouvelles exigences

- **Norme NF V 25-111, campagne 2004** : 2/3 de la production pour le frais, 80% des ventes en France
- **Un guide d'interprétation français pour la norme européenne EurepGap (GlobalGap)**
- Une veille sur les **articulations entre les différents référentiels**, notamment pour l'agriculture raisonnée
- **L'accompagnement des producteurs** intégrant les nouvelles exigences



Les Bonnes Pratiques en distribution

- **Des contrôles en magasin:** 9.000 magasins visités et 70.000 lots contrôlés
- Diffusion d'un **Guide de l'acheteur** aux chefs de rayon
- **Une offre de formation** aux agréateurs et chefs de rayon
- **Une Charte d'agrément** en projet avec des enseignes de la distribution



www.cnipt.fr

LE CNIPT, UNE INTERPROFESSION AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE

Actualités
Agenda

Etudes et
documents

Les
chiffres

Le
CNIPT

Contact



Bienvenue sur notre site

Ce site est destiné aux opérateurs, aux organismes et à tous les visiteurs intéressés par la pomme de terre de conservation pour le marché du frais.

Vous y trouverez les informations générales, statistiques et économiques, des études et dossiers thématiques (techniques, économiques, communication...), l'actualité et les principaux rendez-vous de la filière, ainsi que les organisations partenaires de la filière.

Consultez les
présentations de
l'assemblée générale
2004



Accès réservé CNIPT

code d'accès

mot de passe

► OK

Attention : une partie de ces informations n'est disponible que pour les opérateurs et nos partenaires disposant d'un code d'accès et d'un mot de passe remis par le CNIPT.

Si vous n'avez pas de mot de passe, vous pouvez en faire la demande en remplissant le formulaire. [Cliquez ici](#)



Comité National Interprofessionnel de la pomme de terre